

LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

Le compostage, c'est la transformation des déchets de cuisine en terreau grâce à l'action des petites bêtes du sol.

POURQUOI COMPOSTER ?



RÉDUIRE LE POIDS ET LES ODEURS de la poubelle grise



MAÎTRISER LES CHARGES de gestion des déchets (redevance)



PRODUIRE UN FERTILISANT GRATUIT utilisable directement sur place



FAVORISER LES ÉCHANGES entre les résidents de l'immeuble

LE COMPOSTAGE EN 4 ÉTAPES de l'apport des biodéchets à l'engrais

01 APPORT DES BIODÉCHETS



02 APPORT DE BROyat

03 MATURATION DES DÉCHETS

04 ENGRAIS



BAC DE STOCKAGE DE BROyat

BAC DES DÉCHETS FRAIS

BAC DE MATURATION DES DÉCHETS

À SAVOIR

Composter, c'est réduire de 30 % le poids de la poubelle grise soit environ 40 kg par habitant et par an !

QUELLES SONT LES CONDITIONS NÉCESSAIRES ?

pour installer des composteurs en pied d'immeuble

01

UN ESPACE VERT disponible près de l'immeuble.

02

DEUX HABITANTS VOLONTAIRES

pour assurer le bon fonctionnement

- Être le relais d'information auprès des habitants
- Vérifier la qualité des apports
- Brasser et retourner le compost
- Récolter le compost avec les habitants

(... Et en 15 minutes par semaine !)



De la petite à la grande co-propriété, le SYBERT vous propose des solutions adaptées à vos besoins.

LE SYBERT, toujours à vos côtés

Le SYBERT vous accompagne durant un an pour suivre le projet : étude de faisabilité, installation des composteurs, formation des guides composteurs, visites régulières du site...

RENSEIGNEMENTS :
compostage@sybert.fr
tél. : 03 81 87 85 23

COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE

Envoyez ce coupon au SYBERT (adresse au dos) afin de connaître les démarches pour la mise en place de composteurs en pied d'immeuble.

Demande d'informations

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL _____ E-MAIL _____

BAILLEUR/SYNDIC _____

NOMBRE DE LOGEMENTS _____

